

# ZNIEFF de type II n° 3423-0000

## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

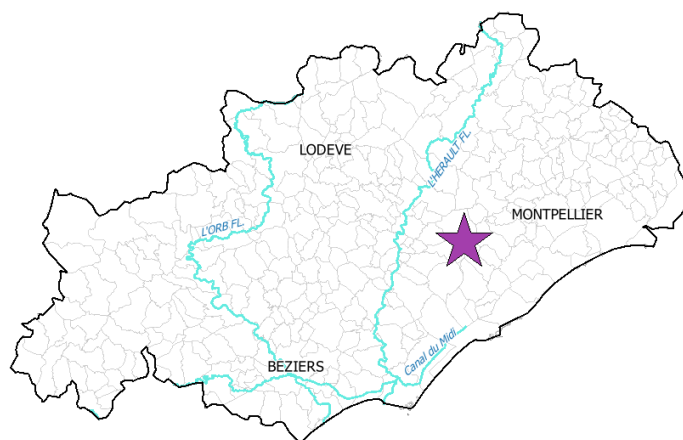
Identifiant national : 910015985

### Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Hérault

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34016	AUMELAS	5476 ha	34 %
34088	COURNONTERRAL	1836 ha	11 %
34213	POUSSAN	1387 ha	9 %
34165	MONTBAZIN	1406 ha	9 %
34282	SAINT-PAUL-ET-VALMALLE	1019 ha	6 %
34328	VENDEMIAN	875 ha	5 %
34341	VILLEVEYRAC	866 ha	5 %
34143	LOUPIAN	487 ha	3 %
34163	MONTARNAUD	502 ha	3 %
34281	SAINT-PARGOIRE	416 ha	3 %
34087	COURNONSEC	490 ha	3 %
34202	PIGNAN	253 ha	2 %
34179	MURVIEL-LES-MONTPPELLIER	405 ha	2 %
34114	GIGNAC	344 ha	2 %
34241	SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE	394 ha	2 %
34204	PLAISSAN	80 ha	0 %

La zone considérée est située dans le département de l'Hérault, à l'ouest de Montpellier. Elle forme un vaste plateau d'une altitude variant entre 200 et 300 mètres d'altitude, et composé d'une succession de petits sommets dont le point culminant atteint 349 mètres au Grand Puech. Quelques vallons encaissés et ravins, dont le plus important est le ravin du Coulazou, entaillent parfois fortement la structure sur 50 à 100 mètres de profondeur. Leurs versants sont généralement soulignés d'escarpements rocheux de faible extension. Les cours d'eau qui les drainent sont à écoulement temporaires et dépendent de trois bassins versants, celui de la Mosson au nord-est, celui de l'Hérault au nord-ouest et celui de l'étang de Thau au sud. Les assises géologiques sont majoritairement constituées de calcaires durs et présentent des sols pauvres, secs et squelettiques. C'est dans les dépressions, composées de calcaires marneux et de marnes, que des sols plus profonds et plus humides peuvent se développer et accueillir parfois quelques mares temporaires.

Sous l'effet conjugué des incendies, de la déforestation et du pâturage, ce territoire présente de vastes étendues de pelouses sèches d'une grande homogénéité. C'est une végétation clairsemée, essentiellement composée de Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) et de Thym (*Thymus vulgaris*). Elle est associée à des garrigues basses à Chêne kermès (*Quercus coccifera*) ou des garrigues à Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*), Asphodèle cerise (*Asphodelus cerasiferus*), Genêt scorpion (*Genista scorpius*) et Romarin (*Rosmarinus officinalis*). Les bois sont également bien présents sous la forme de taillis de Chêne vert (*Quercus ilex*) ou de pinèdes de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*).

La pauvreté des sols, la rareté de l'eau et la chaleur du climat ont progressivement réduit la présence et les activités humaines sur le Causse d'Aumelas, de nombreux murets en témoignent. La zone ne comporte aucun village important, seulement quelques habitations très dispersées. Les principales activités sont le pastoralisme, l'exploitation sylvicole et dans une moindre mesure la vigne et la culture de l'olivier dans les parties basses aux sols généralement plus profonds. Plusieurs aménagements et activités à des fins industrielles sont également présents : projets d'enfouissement de



## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

Identifiant national : 910015985

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

déchets ultimes de traitement des ordures ménagères, exploitation de carrière, fermes éoliennes, passage de deux lignes à Très Haute Tension.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les collines du Biterrois et de l'Hérault

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure	399.0 ha	2 %

Les garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure	15456.0 ha	95 %

Les plaines

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de Fabrègues	346.0 ha	2 %
La plaine de l'Orb	37.0 ha	0 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	24.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	8.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	2.0 ha	0 %
122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	11.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	63.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	5.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	95.0 ha	1 %
221	Vignobles	764.0 ha	5 %
223	Oliveraies	29.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	30.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	1194.0 ha	7 %
312	Forêts de conifères	2852.0 ha	18 %
321	Pelouses et pâturages naturels	1623.0 ha	10 %
323	Maquis et garrigues	5049.0 ha	31 %



## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

Identifiant national : 910015985

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	3160.0 ha	19 %
332	Roches nues	12.0 ha	0 %
333	Végétation clairsemée	1315.0 ha	8 %

### Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
512	Plans d'eau	1.0 ha	0 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Plaine de Villeveyrac-Montagnac	3419-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Causse d'Aumelas occidental	3423-3154	1786 ha	11 %
ZNIEFF de type I	Contreforts septentrionaux du Causse d'Aumelas	3423-3157	219 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Causse d'Aumelas oriental	3423-3162	1596 ha	10 %
ZNIEFF de type I	Mare du mas de la Tour	3423-3164	2 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorges du Coulazou	3423-3165	239 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Garrigue du Mas Dieu	3423-3170	248 ha	2 %
ZNIEFF de type II	Plaine de Fabrègues à Poussan	3424-0000	1 ha	0 %

#### Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ENS	MAS DIEU	ens_34_1004	175 ha	1 %
SIC	MONTAGNE DE LA MOURE ET CAUSSE D'AUMELAS	FR9101393	9266 ha	57 %
SAGE	SAGE Thau	sage_03	12359 ha	76 %
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	7584 ha	47 %
SAGE	SAGE Lez-Mosson-Etangs palavasiens	sage_16	9985 ha	61 %
SCOT	Montpellier	scot_02	2808 ha	17 %
SCOT	Bassin de Thau	scot_12	3780 ha	23 %
SCOT	Vallée de l'Hérault	scot_20	9649 ha	59 %

Le causse d'Aumelas est une entité bien délimitée sur le plan géographique. Son relief et ses garrigues tranchent fortement avec les plaines viticoles de Montbazin et Fabrègues à l'est, de Villeveyrac au sud et de la plaine de l'Hérault à l'ouest. Au nord, la transition avec des massifs calcaires plus fortement boisés est également nette et matérialisée par le passage de l'autoroute A750.

La délimitation de cette zone se base principalement sur des critères géomorphologique et écologiques en se calant sur



## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

Identifiant national : 910015985

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

la limite en bas de pente entre les garrigues du causse d'Aumelas et les parcelles viticoles des plaines limitrophes. Ponctuellement, notamment au nord-est, elle suit des thalwegs, des routes, des chemins et l'autoroute A9. Le périmètre ainsi défini couvre une superficie de près de 16300 hectares.

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

##### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Aegilops biuncialis</i> Vis.	Eglope à grosses arrêtes	à critères
<i>Briza minor</i> L.	Petite amourette	stricte
<i>Bufonia perennis</i> Pourret subsp. <i>tuberculata</i> (Loscos) Malagarriga	Bufonie tuberculée	stricte
<i>Carex depressa</i> Link subsp. <i>basilaris</i> (Jord.) Kerguelen	Laiche à épis basals	stricte
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Crucianella latifolia</i> L.	Crucianelle à larges feuilles	stricte
<i>Damasonium alisma</i> Mill.	Etoile d'eau	stricte
<i>Epipactis tremolsii</i> Pau	Epipactis de Tremols	remarquable
<i>Erodium foetidum</i> (L.) L'Her.	Erodium fétide	stricte
<i>Euphorbia chamaesyce</i> L. subsp. <i>chamaesyce</i>	Euphorbe petit-figuier	remarquable
<i>Evax pygmaea</i> (L.) Brot.	Evax pygmée	remarquable
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort.	Gagée des prés	stricte
<i>Galium tricornutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Helianthemum ledifolium</i> (L.) Mill.	Hélianthème à feuilles de léduum	stricte
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd.	Hippocrévide ciliée	remarquable
<i>Hypericum tomentosum</i> L.	Millepertuis tomenteux	remarquable
<i>Iberis linifolia</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Guers.) Kerguelen	Ibérís intermédiaire	stricte
<i>Inula helenioides</i> DC.	Inule faux-hélénium	stricte
<i>Lathyrus saxatilis</i> (Vent.) Vis.	Gesse des rochers	remarquable
<i>Lotus delortii</i> Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz	Lotier de Delort	remarquable
<i>Medicago secundiflora</i> Durieu	Luzerne à fleurs unilatérales	stricte
<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC.	Luzerne sous-ligneuse	remarquable
<i>Melilotus elegans</i> Salzm. ex Ser.	Mélicot élégant	stricte



## - Espèces végétales déterminantes et remarquables

### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Mentha cervina</i> L.	Menthe des cerfs	stricte
<i>Ononis viscosa</i> L. subsp. <i>breviflora</i> (DC.) Nyman	Bugrane visqueux	remarquable
<i>Pimpinella peregrina</i> L.	Boucage voyageur	stricte
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem.	Potamot coloré	remarquable
<i>Scilla hyacinthoides</i> L.	Scille fausse-jacinthe	à critères
<i>Scorzonera austriaca</i> Willd. subsp. <i>bupleurifolia</i> (Pouzolz) Bonnier	Scorsonère à feuilles de buplèvre	stricte
<i>Sternbergia colchiciflora</i> Waldst. & Kit.	Stenbergie à fleurs de colchique	stricte
<i>Teucrium polium</i> L. subsp. <i>clapae</i> S.Puech	Germandrée de la Clape	stricte
<i>Theligonum cynocrambe</i> L.	Cynocrambe	stricte
<i>Thymelaea gussonei</i> Boreau	Passerine de Gussone	stricte
<i>Thymus embergeri</i> Roussine	Thym d'Emberger	remarquable

## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

### Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lycosa narbonensis</i>	-	stricte
<i>Uroctea durandi</i>	-	stricte

### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chazara briseis</i>	Hermite	stricte
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte

### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	stricte
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	remarquable



## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

Identifiant national : 910015985

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Burhinus oedichnemus</i>	Oedichnème criard	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	à critères
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose	stricte
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	à critères
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	à critères
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

#### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Arcyptera brevipennis vicheti</i>	-	stricte
<i>Decticus verrucivorus ssp. monspelliensis</i>	-	stricte
<i>Oedipoda charpentieri</i>	Oedipode occitan	stricte
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte

#### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	stricte
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Les pelouses sèches et les garrigues ouvertes sont un milieu relativement banal au niveau régional. Elles occupent cependant ici plus de la moitié du périmètre et font du causse d'Aumelas l'un des sites où l'on trouve les plus vastes étendues de pelouses méditerranéennes à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*). Ces formations sont relativement stables et en bon état de conservation. Elles accueillent un cortège floristique très diversifié riche en plantes



## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

Identifiant national : 910015985

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

rare. Grâce à leur étendue, ces formations constituent par ailleurs un habitat particulièrement favorable aux oiseaux des milieux ouverts avec plusieurs espèces menacées. L'intérêt biologique du territoire est attesté par la présence de 5 ZNIEFF de type I qui concernent principalement les étendues de pelouses et de garrigues.

Les milieux ouverts (pelouses et garrigues) concentrent la plus grande partie des enjeux patrimoniaux. Parmi la faune, on y recense de nombreux insectes parmi lesquels :

- plusieurs orthoptères comme la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), *Arcyptera brevipennis vichenti*, endémique du sud de la France, et *Decticus verrucivorus* subsp. *monspelliensis*, endémique de l'Hérault ;
- des papillons comme l'Hermite (*Chazara briseis*) et la Proserpine (*Zerynthia rumina*).

D'autres espèces animales vivent dans ces milieux ouverts ou affectionnent les zones plus buissonnantes. C'est le cas pour :

- de nombreuses espèces d'oiseaux avec la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*), localisée en France uniquement en Languedoc Roussillon, la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) et la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), ainsi que le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), le Coucou geai (*Clamator glandarius*), l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicephalus*)... ;

- des reptiles dont le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*).

La flore est très riche en espèces patrimoniales avec notamment la Sternbergie à fleurs de colchique (*Sternbergia colchiciflora*). C'est une petite bulbeuse très rare dans l'ouest du bassin méditerranéen qui possède ici son unique localité française. D'autres plantes sont encore notées : la Luzerne à fleurs unilatérales (*Medicago secundiflora*), l'Inule faux-hélium (*Inula helenioides*), la Bufonie tuberculée (*Bufoia perennis* subsp. *tuberculata*), la Gagée des prés (*Gagea pratensis*), la Scorsonère à feuilles de buplèvre (*Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia*), l'Erodium fétide (*Erodium foetidum*), endémique languedocienne des pelouses rocailleuses et des rochers...

Le site compte quelques escarpements rocheux favorables à la nidification de plusieurs espèces de rapaces rares, notamment deux aigles, l'Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*) et l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*). Ces rapaces utilisent par ailleurs les vastes étendues de pelouse et de garrigues de la zone comme territoires de chasse.

A la faveur du Coulazou et dans les mares disséminées sur le causse, plusieurs espèces patrimoniales caractéristiques des zones humides méditerranéennes :

- la Menthe des cerfs (*Mentha cervina*) et la Passerine de Gussone (*Thymelaea gussonei*) pour la flore ;
- un amphibien, le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*) et des libellules dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) pour la faune.

#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

La prédominance et le maintien des pelouses sèches sur le site sont dus à plusieurs facteurs limitant l'installation des espèces ligneuses ou ralentissant leur progression : pauvreté des sols, aridité et chaleur du climat et maintien du pastoralisme extensif (ovin et caprin). La réintroduction de pratiques pastorales avec brûlage permettent de réouvrir des zones de garrigues denses.

Avec la proximité de l'agglomération de Montpellier, ce territoire est le siège de nombreux projets (extension de parc d'éoliennes, carrières, extension de zones agricoles avec des vignes et des oliveraies). De tels aménagements sont préjudiciables au patrimoine naturel et contribuent à le fragmenter d'avantage.

Plus de la moitié de la surface de la ZNIEFF se trouve incluse dans un périmètre Natura 2000, ce qui devrait faciliter la mise en place de mesures favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire et indirectement bénéficier au reste du patrimoine naturel de la zone. Cette disposition devrait également permettre de veiller à la compatibilité des projets d'aménagements (éolien, carrières, agriculture...) avec les impératifs de conservation.

Actuellement, des collectivités locales (Conseil Général, communes) ont acquis des terrains et installé une bergerie dans le secteur du Mas Dieu afin de soutenir l'activité pastorale dans le secteur.

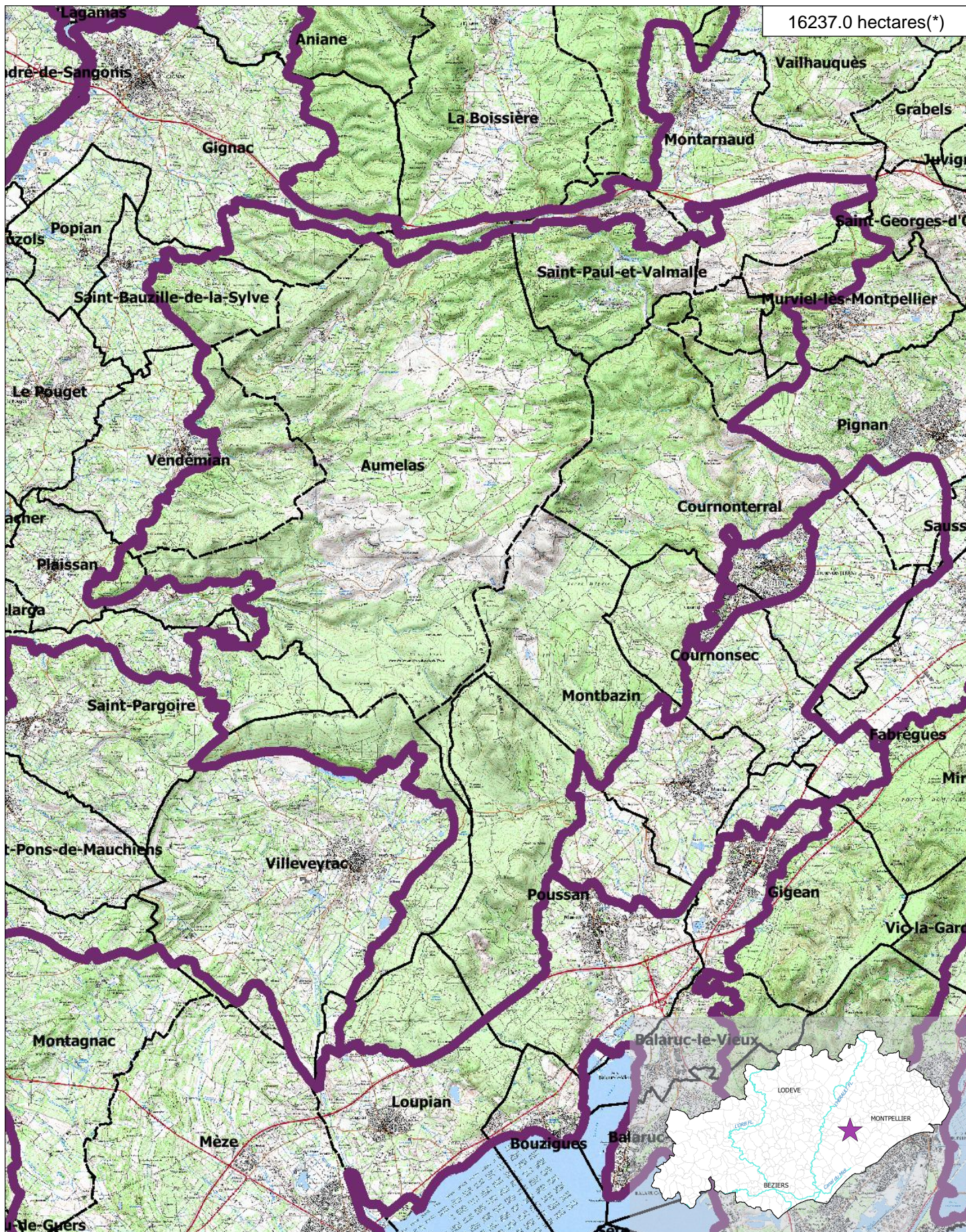
#### 5. Sources documentaires et bibliographie

ZNIEFF de type II  
n° 3423-0000

Cause d'Aumelas et Montagne de La Moure

Département(s) :  
Hérault

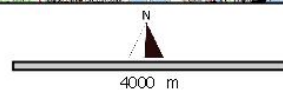
16237.0 hectares(\*)



Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
2643E, 2743ET  
Fond : IGN SCAN25

Légende  
 ZNIEFF type II  
 Limites communales  
 ZNIEFF type I  
 Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000. \*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.



**ZNIEFF**  
de type II  
n° 3423-0000

## Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure

### 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	